

## Compte-rendu du Comité de Centre d'UES du 9 Juillet 2007

Pressée de dénoncer les usages, la Direction générale du groupe Nexter a demandé d'avancer les CE du mois de juillet ou de réunir des CE extraordinaires dans tous les centres. Pour la CFDT, après le clash du CCE, dénonçant les méthodes du PDG pour «mettre à terre les accords» et usages existants elle a choisi de répondre par le boycott à ce point porté à l'ordre du jour. Vous trouverez en encadré la déclaration liminaire lue en début de séance.

### 1. Questions économiques et industrielles

La recherche d'activités externes s'est poursuivie en juin. La Direction parle de « défrichage », afin d'éliminer, dans la recherche de clients potentiels, ceux qui nous « mènent en bateau » et recherche plutôt à récupérer de la charge que nous pourrions leur confier. Un nouvel ingénieur a rejoint l'équipe commerciale depuis le 25 juin. La Direction précise que l'organisation de l'équipe commerciale est faite sur la base d'un « portefeuille clients » plutôt que par produit, pour chaque collaborateur, ceci permettant une interface unique et donc une meilleure cohérence vis-à-vis de nos interlocuteurs externes.

#### Indicateurs mensuels mois de juillet :

Les prises de commandes totales cumulées se montent à 13431K€ à comparer à l'objectif budgétaire à date de 15748K€. Les prises de commandes externes continuent de décrocher bien en deçà de l'objectif (250K€ vs 2761K€).

Le chiffre d'affaires réalisé est de 13503K€ pour un objectif budgétaire à date de 12578K€. L'avance constatée au mois de mai sur l'objectif du PMT 2007, se confirme, ce qui laisse présager un bon exercice 2007 (103,7% du CA cible en ferme ou quasi-ferme). Le carnet de commandes s'établit à 24,575M€ au 31/06/07. Les projections 2008/2009 donnent respectivement 68,9% et 45,6% du CA PMT en ferme ou quasi-ferme.

### 2. Point sur les offres externes et internes

75 nouvelles cibles externe ont été identifiées. Première semaine de juillet, 6 offres externes ont été émises, contrairement à juin où aucune offre n'a été réalisée. En interne, 61 offres ont été traitées en juin vers Nexter Systems (pour un montant de 8,4M€), ce qui a conduit à une saturation des équipes. A ce jour 30 offres sont complétées. Ces offres étaient par ail-

leurs dans les objectifs de prises de commandes 2007 et en partie sur 2008.

### 3. Volume de la sous-traitance engagée

Activité industrielle : 0h

Activité ingénierie : 568h en écrêtage de charge  
La Direction précise également que le montant des prestations « achetées » pour l'ingénierie s'élève à 24K€.

### 4. Plan de charge

Industriel : l'adéquation charge/effectif réalisée sur l'année 2007. Surcharge au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre. La Direction étudie le sujet.

Ingénierie : Il manque toujours 2000 heures sur le dernier trimestre. Le réestimé 2007 fait apparaître une révision du volume des études auto-financées de 11881h (budget) à 5398h soit - 55%.

### 5. Effectifs

\* Effectif au 31/05/2007:

Par statuts	Effectif inscrit	Par CSP	Effectif inscrit	Effectif NEXTER
CC	157	Cadres	85	78
FD	3	ETAM	82	41
OSD	43	Ouvriers	36	14
<b>Total</b>	<b>203</b>		<b>203</b>	<b>133</b>

- Intérimaires : 8 (au 09/07/07)
- Heures Supplémentaires du mois de mai : 71h par les intérimaires (dans la plage 35H/39H), 16h par salariés NE
- 10 personnes de sociétés extérieures (prestataires) sur notre site dont 4 au département équipements.
- 4 stagiaires à fin juillet.

## 6. Point sur les entrées/sorties

Embauches à venir : 1 cadre commercial, 1 responsable affaires, 1 responsable Unité Equipements, 1 cadre ou technicien tests.

Embauches réalisées (au 30/06/07) : 1 cadre commercial, 1 cadre RH.

## 7. Travaux Basso Cambo

- Rond point : retard de 2 mois. Début des travaux en septembre (manque de maîtrise d'œuvre à la Mairie de Toulouse).

## 8. Dénonciation des usages

Toutes les organisations syndicales ont quitté la séance refusant ainsi d'aborder cet ultime point de l'ordre du jour

## 9. Conclusions de la CFDT

*Concernant la dénonciation des usages en vigueur dans l'entreprise, la Direction nous en avait communiqué la liste avant le CE, puisqu'ils doivent être dénoncés de manière individuelle par lettre recommandée avec AR. Toutefois, tous les usages en cours reste applicables jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2008, et feront aussi l'objet des négociations centrales dans le cadre du futur accord d'entreprise d'UES.*

*La situation des prises de commandes externes est toujours inquiétante, et manifestement l'objectif ne*

*pourra pas être atteint puisque seulement 3,73% de celui-ci est à ce jour réalisé.*

*A quel moment la Direction va-t-elle se poser la question de revoir sa stratégie ? A n'en pas douter voilà une question que la CFDT compte bien aborder à l'occasion de la commission économique du CCE qui doit se tenir le 25 juillet au Siège. En effet, ce jour là les PDG de toutes les filiales du groupe devront exposer leurs stratégies et plans de charges prévisionnels pour les deux années à venir. Monsieur Bonnefis devra donc, confronté au faits, expliquer comment il compte faire face aux enjeux futurs :*

- *Politique d'Emploi et de Gestion des Parcs en cours de déploiement par la DCMAT (transfert de la maintenance vers les industriels)*
- *Mise en concurrence de la DGA sur les marchés futurs via l'Agence Européenne de Défense.*
- *Positionnement de Nexter Electronics dans le cadre du développement par Nexter du Porteur Blindé/EBM (prototype autofinancé prévu pour 2009)*

*Autant de questions, liées à notre cœur de métier, fortement dimensionnantes pour notre avenir, mais qui à ce jour ne semblent émouvoir personne ....*

*Toulouse le 16 juillet 2007*

## Déclaration liminaire CFDT au Comité de Centre d'UES du 9 JUILLET 2007

Monsieur le Président,

La CFDT, en profond désaccord avec le dernier point de cet ordre du jour et l'anticipation du CE d'UES du mois de juillet qu'il a induit, considère **qu'il n'était pas nécessaire de recourir à la dénonciation des usages** et qu'une négociation de révision aurait été mieux adaptée. Elle aurait évité l'envoi d'un courrier en recommandé adapté à chaque personnel et ainsi **permis de préserver l'esprit de dialogue dans l'entreprise**. En agissant de la sorte, **la Direction prend le risque d'une dégradation du climat social** et par là même, celui d'une baisse des performances de chacune des filiales du Groupe. Nous tenons également à préciser, s'agissant des pratiques d'usages régissant les conditions d'exercice des fonctions de délégué syndical, de délégués des personnels et des élus du CE, qu'il existe une jurisprudence pour délit d'entrave au fonctionnement des instances représentatives du personnel qui préconise la voie de la négociation avant toute dénonciation de ce type d'usages.

En cas de dénonciation de ce type d'usages, il va de soi que nous serions amenés à réagir. Enfin, nous exigeons que le délai dit « de rediscussion » laissé jusqu'au 1er septembre 2008 soit applicable à l'ensemble des usages qui seront dénoncés.

Par voie de conséquence et pour faire suite au CCE d'UES du 26 juin 2007 au cours duquel les élus CFDT, ainsi que l'ensemble des élus du personnel, ont quitté la réunion laissant le PDG et le DCRH face à leurs responsabilités, nous refusons d'aborder le point numéro 6 de l'ordre du jour de ce Comité d'Entreprise portant sur l'annonce de la dénonciation unilatérale des usages en vigueur et quitterons la séance lorsqu'il sera abordé.

Merci de votre attention.